



Les Amis de l'Eglise de la Cité Médiévale
Association 1901 reconnue d'intérêt général
SIRET 538 815 267 00017

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 12 mars 2022

Présents : 48

Pouvoirs : 50

En présence de Jean-François Périlhous, maire de Vaison, Chantal Mure, première adjointe, et Sophie Rigaut, conseillère départementale.

Allocution du Maire : l'AECM a les moyens de ses ambitions : vous diversifiez les propositions culturelles de la ville et rééquilibrez les offres rive droite/rive gauche. Aujourd'hui les visiteurs sont aussi nombreux dans la ville haute que dans les sites antiques.

Le mécénat a créé une dynamique qui a permis des relais budgétaires à d'autres niveaux.

Des études (longues et chères) pour rendre le château visitable vont se terminer et permettre une ouverture d'ici quelques mois.

Il sera alors possible d'envisager un Pass pour visiter la cité médiévale, son église et son château. Cela permettrait de mettre en place des moyens collectifs en personnel.

La prochaine étape sera les travaux de la falaise.

Soutien et remerciement à l'association de la part de la ville.

Le président, Patrick Neyrat, remercie Monsieur le Maire et Madame Sophie Rigaut, Conseillère Départementale pour leur présence et leur soutien.

Le trésorier, Paul Meierhans, indique que le quorum est atteint avec 98 personnes présentes ou représentées.

Mesdames Nicole Lions et Béatrice Girault assurent le secrétariat

1 – Discussion et adoption du compte rendu de l'AG 2021 tenue par correspondance **Approuvé à l'unanimité**

2 – Lecture, discussion et approbation du rapport d'activité et moral 2021

Le plan de financement pour les travaux de la falaise a été bouclé fin 2021.

Suite au loto du patrimoine, la Fondation a accordé 203000 € pour les travaux sur la falaise.

Les appels d'offre sont lancés : le chantier devrait démarrer à l'automne, pour une durée de 7 mois.

Léonard Gianadda lors de sa venue pour le ballet Bérart en juillet, nous a remis un don de 140000€ à valoir sur les futurs travaux de restauration de la cathédrale.

Pour l'accueil du public afin de permettre l'ouverture de l'église nous avons dû embaucher une employée. Les visiteurs versant librement 1€ à l'entrée ont largement financé le salaire et les charges sociales de cette personne.

L'AECM à organisé 5 expositions et 5 concerts durant la période estivale.

On peut souligner en particulier :

- l'expo monumentale de Francis Guerrier, qui a offert une sculpture à la ville à la suite de son exposition dans les sites antiques.
- Le succès de l'exposition avec une installation musicale de Julien Allègre, qui a permis de faire venir des jeunes : des élèves de l'ACAF-MSA et du collège d'Arbaud ont participé à des ateliers musicaux. Ce fut un grand moment de convivialité et de partage.
- Le concert du 3 décembre au profit de l'association AOI (maladie des os de verre) organisé par Régine Lieutaud, avec les élèves des classes CHAM (classes à horaires aménagés pour la musique) emmenés par leur professeur de musique Thibaud Plantevin a été un moment magique et a connu un grand succès malgré le froid.
- L'exposition des crèches en collaboration avec l'association « La Restanco » : 1500 visiteurs ! Remerciements particuliers pour la somptueuse table du gros souper et des 13 desserts installés dans la cathédrale par Laurence et Jean-Marc Avias, ainsi qu'à Mélanie Bienfait pour ses conférences sur les traditions provençales de Noël.

Au total, un grand nombre d'animations avec des nouveautés qui ont été des réussites.

Le rapport d'activité 2021 est approuvé à l'unanimité

2 - Présentation et discussion du rapport financier 2021

209 adhérents ont payé leur cotisation. C'est un très bon résultat compte tenu du fait que l'AG en 2021 ne s'est pas tenue en présentiel.

Le montant des dons s'élève à 260000€. Remerciements aux 40 donateurs.

Les dons seront exclusivement consacrés à la restauration de l'église.

Les cotisations couvrent largement les frais de fonctionnement de l'association, comme il est de règle. Les événements sont autofinancés.

La municipalité nous a octroyé une subvention de 1000€ pour nous aider à organiser nos actions d'animation, notamment la communication.

La vente des cartes postales a amorti le coût total d'achat (à partir de 2022 ce ne sera que du bénéfice).

Le commissaire aux comptes, Michel Brunet, déclare que la comptabilité est régulière, sincère et fidèle.

Il rappelle que chaque don donne droit à crédit d'impôt de 66%. Ainsi pour 100€ versés il n'en coûte que 33€ au donateur.

Il n'y aura pas d'augmentation des cotisations en 2022.

Pour 2022, la cotisation annuelle reste de 18 € par adhérent et 30 € pour un couple.

Vous pouvez payer votre cotisation et/ou don par virement bancaire au compte suivant :

IBAN : **FR76 1130 6000 8448 1361 8453 127** identification bancaire : **AGRIFRPP813**

ou par chèque libellé à l'ordre de l'association **AECM** à envoyer à la responsable de la fonction Adhésions et Dons :

Sylvie NEYRAT, 1940bis, chemin de l'ancienne voie ferrée, 84110 Vaison la Romaine.

Merci également de nous signaler vos changements d'adresse, d'Email ou de numéro de téléphone.

Le rapport financier 2021 est approuvé à l'unanimité.

3 – Projet d'activité 2022

Les procédures administratives pour les travaux de la falaise seront finalisées en juin 2022 avec le choix, suite à l'appel d'offre, de l'entreprise devant réaliser le chantier. Les travaux devraient commencer en octobre pour une durée de 7 mois.

Il est prévu de ne pas attendre la fin du chantier sur la falaise pour relancer le dossier de restauration de la toiture auprès de la DRAC. Un rendez-vous avec la DRAC devrait être organisé dès le mois de juin.

Nous prévoyons d'augmenter notre participation dans le financement pour permettre de déclencher les études et les plans de financement plus rapidement. Cela donnerait un espoir de commencer ces travaux en 2023.

Vous trouverez ci-joint le programme culturel pour cette année.

Le 14 août à 21 heures, le comédien Francis Perrin dira « les sept dernières paroles du Christ » accompagné au piano par Catherine Sternis, sur une musique de Haydn. Cette année la ville accueille les Choralies qui seront très présentes dans notre église dès le mois d'avril pour un concert mensuel jusqu'en juin.

Le 5 juin 2022 se tiendra la vente aux enchères retardée de deux ans à cause du Covid.

Les œuvres qui nous ont été confiées par des artistes et des donateurs, seront exposées le vendredi 3 juin de 14h à 18h et le samedi 4 juin de 10h à 12h et de 14h à 18h.

La vente aura lieu le dimanche 5 juin sur le Planet de la cathédrale à partir de 16h.

Nous avons reçu d'une généreuse adhérente, une magnifique statue de Vierge à l'enfant d'environ 80 centimètres de haut en pierre de Bourgogne. C'est un don très important par sa valeur et l'intérêt culturel que cette œuvre suscite.

Nous la placerons dans la chapelle de la Vierge qui est fermée par une grille, et nous prévoyons des travaux supplémentaires de sécurisation notamment au niveau des accès.

Un membre de l'association a fait l'acquisition dans une salle des ventes, du portrait d'un évêque de Vaison, Jean de Montmirail, évêque à Vaison en 1475. Cette œuvre qu'il a offerte à l'AECM sera installée dans la cathédrale.

Nous pensons aussi renouveler en décembre les animations calendales et le concert au profit de l'association AOI.

Le budget prévisionnel 2022 reste dans la continuité de 2021.

Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité

4 - Election au Conseil d'Administration

Renouvellement de Pascal Jolly et Michel Formentin et élection de Jean-Michel Gueux-Bérode, **à l'unanimité.**

Renouvellement dans ses fonctions du commissaire aux comptes Michel Brunet **à l'unanimité**

5 – Questions diverses

Les chauves-souris, espèce protégée, qui logent dans l'église doivent être sauvegardées et une issue doit toujours être prévue pour qu'elles puissent sortir notamment pendant les travaux.

A 18h15 l'Assemblée Générale est clôturée.

Le Président
Patrick Neyrat

La secrétaire
Nicole Lions

Le Trésorier
Paul Meierhans